

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 05 / février 2013 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Le repli des prix fermes à la production amorcé il y a un trimestre se poursuit en ce début d'année 2013 : toutes les céréales sont concernées hormis l'avoine dont le prix d'achat se maintient inchangé. Le blé dur enregistre les plus importantes corrections à la baisse : -12 euros. Le recours aux achats fermes a très nettement régressé en janvier : la proportion des achats réalisés en modalité ferme toutes espèces céréalières confondues est passée de 83 en décembre à 70 % en janvier. Cette modalité a concerné 57 % des transactions en orges fourragères mais 88 % en triticales. Pour les 30 % des transactions réalisées en modalité d'acompte, à l'inverse des achats fermes, les prix sont majoritairement orientés à la hausse, à l'exception du triticales (-4 €/t).

En €/t	janvier 2013		janvier 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	206	231	160	182
Blé dur	220	258	220	266
Orge mouture	191	206	146	172
OBH*	195	214	182	199
OBP**	200	215	200	234

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver

Source : Enquête prix payés aux producteurs

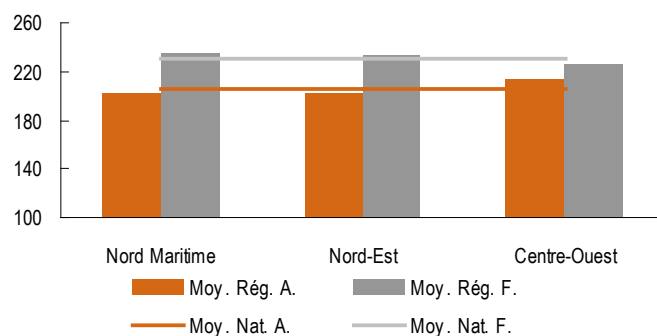
**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Le blé dur et les orges de printemps se distinguent des autres espèces, avec des prix fermes inférieurs à ceux des campagnes 2011/12, 2010/11 et 2007/08. De plus, pour cette dernière campagne, les prix d'acompte de ces espèces sont également moins élevés. Le blé meunier, les orges fourragères, le maïs et le triticales bénéficient d'un bonus de plus de 20 % comparés aux prix pratiqués la campagne précédente.

Blé tendre

Après les orges fourragères, le blé tendre est l'espèce pour laquelle la part des achats réalisés en modalité ferme a le plus régressé en janvier. En effet, en décembre, 86 % des achats en orges de mouture étaient effectués en modalité ferme. En janvier, ce sont seulement 66 % des volumes échangés qui l'ont été en achat ferme. Le prix ferme moyen perd 4 euros, à 231 €/t. Ce niveau de prix est équivalent à celui pratiqué en 2010/11 et en 2007/08 et correspond à un bonus de près de 50 euros par rapport au prix de la campagne précédente et jusqu'à 140 euros par rapport au prix 2005/06. A l'échelle interrégionale, 9 euros séparent les prix les moins attractifs pratiqués dans le regroupement du Centre-Ouest de ceux, plus avantageux, du regroupement du Nord Maritime.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

La progression de l'acompte se fait avec des prix réévalués (+4 euros) qui portent la moyenne à un nouveau record : 206 €/t. Ce prix moyen atteint 215 €/t pour le regroupement du Centre-Ouest, dans lequel le différentiel entre prix d'acompte et prix ferme est particulièrement modéré (13 €/t).

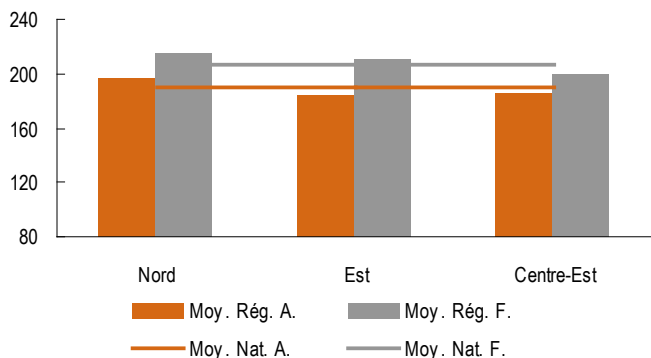
Blé dur

Suivant la tendance générale, le blé dur connaît un retour des achats en acompte, avec une part des transactions conclues selon cette modalité qui progresse de 25 à 36 %. De plus, le prix d'acompte lui-même est réévalué avec un gain de 9 euros sur le mois, à 220 €/t, soit un niveau identique à celui relevé la campagne précédente. A l'inverse, le prix d'achat ferme moyen recule à 258 €/t en janvier, suite à la plus forte correction à la baisse enregistrée parmi les différentes céréales : -12 euros.

Orges

Le recours aux achats fermes régresse fortement en janvier, la part des transactions réalisées selon cette modalité perd 22 points, à 57 % seulement, ce qui représente le taux le plus faible parmi les espèces enquêtées. Le mouvement est plus limité sur les orges brassicoles : -14 points sur les variétés de printemps et -7 points sur les variétés d'hiver, avec pour les deux, une part de 64 % des achats en modalité ferme.

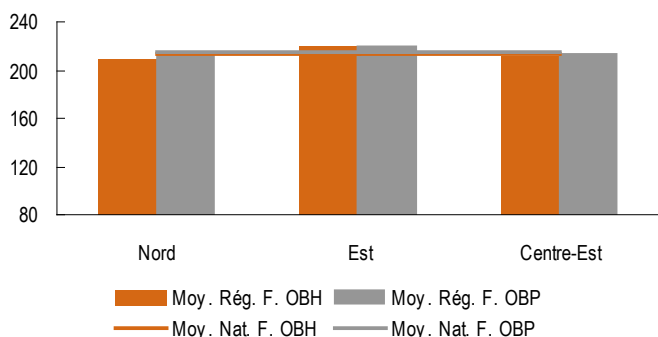
Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

Les orges fourragères s'échangent 7 euros de moins qu'en décembre, pour une moyenne de 206 €/t. Les prix pratiqués dans le regroupement du Centre-Est sont en deçà de cette moyenne, à 200 €/t, alors que les regroupements de l'Est et surtout du Nord, profitent de prix plus attractifs, avec respectivement des moyennes de 210 et 215 €/t.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

Les orges brassicoles résistent mieux à la tendance baissière générale. Les variétés de printemps perdent seulement 2 euros et les variétés d'hiver 4 euros. Les prix pratiqués se maintiennent donc très proches, quelle que soit la variété, autour de 214/215 euros en prix ferme. Le regroupement de l'Est conserve les prix les plus intéressants (200 €/t) et celui du Nord les moins élevés (209 €/t sur les orges d'hiver et 212 €/t sur les orges de printemps). Les écarts sont également réduits entre les prix d'acompte des deux variétés : 195 €/t en variété d'hiver et 200 €/t en variété de printemps.

Maïs

Le maïs se distingue des autres céréales avec une nouvelle progression de la part des transactions réalisées en achat ferme, de 78 à 87 %. Tout comme en décembre, le prix d'acompte du maïs se maintient à parité avec celui du blé tendre : 205 €/t. Le prix ferme perd 7 euros à 219 €/t et renforce sa décote par rapport au blé, avec un différentiel de -12 euros. Depuis un an, les prix du maïs se maintiennent donc en deçà des prix du blé. A l'échelle interrégionale, la variabilité autour de la moyenne nationale est particulièrement faible, inférieure à 2 euros.

Avoine et Triticale

Depuis le début de la campagne, les prix fermes de l'avoine et du triticale se sont régulièrement rapprochés jusqu'à être à quasi-parité en novembre et en décembre. En janvier, l'écart se creuse de nouveau, le prix de l'avoine se maintenant stable alors que le prix du triticale perd 8 euros. Un tonne d'avoine s'échange à présent à 221 €/t, soit un prix presque inchangé depuis quatre mois et une tonne de triticale s'achète 211 €/t. Comme le maïs et, à l'inverse des autres espèces, la part des achats de triticale réalisés en modalité ferme a encore progressé, à 88 %, le triticale étant ainsi la céréale pour laquelle le recours aux achats fermes et le plus important.

Maïs/avoine/triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t

En €/t	janvier 2013		janvier 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	205	219	164	179
Avoine	187	221	154	193
Triticale	159	211	125	168

Source : Enquête prix payés aux producteurs

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. **Directeur de la publication** : Fabien Bova. **Rédaction** : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - **Impression** : atelier d'impression de l'Arborial / **Contact presse** : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr
N° ISSN 2115-3019 / **Copyright 2012** : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.